

l'esprit grand ouvert



Région
PAYS DE LA LOIRE



Ordipass, des ordinateurs pour les lycéens et apprentis de la Région

Mercredi 9 janvier 2013 à 14h
Hôtel de Région



DOSSIER DE PRESSE

Communiqué de presse	p.2
Des outils numériques innovants au service des jeunes.	p.3
Ordipass, un dispositif du pack 15-30.....	p.4



CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16
nadia.hamnache@paysdelaloire.fr

**3^e ASSISES
RÉGIONALES**
2012-2013





Nantes le 9 janvier 2013

Un ordinateur aux jeunes lycéens et apprentis

L'accès au numérique pour tous les lycéens et apprentis grâce à Ordipass du Pack 15-30

« Les outils numériques doivent être au cœur de l'enseignement, que ce soit sous forme de services pratiques, d'appui aux cours, ou d'innovation pédagogique. C'est pour cette raison que nous voulons mettre à disposition des jeunes, qui en sont dépourvus, un ordinateur. » affirme Jacques Auxiette, président de la Région des Pays de la Loire. En effet, acquérir un ordinateur est devenu essentiel pour faire ses études. Avec Ordipass, la Région des Pays de la Loire souhaite accompagner les jeunes dans leur formation et propose de les aider à financer leur propre ordinateur pour un coût à charge de 20 à 200 € selon leurs revenus.

Ordipass s'adresse aux jeunes, lycéens et apprentis entrant dans un cycle (seconde générale, technologique, professionnelle, 1ère année de CAP ou de BP) de l'enseignement public et privé, issus de familles aux revenus modestes. Ce dispositif, inclus depuis la rentrée dans le Pack 15-30 pour l'autonomie des jeunes, leur permet d'acheter un ordinateur portable de dernière génération à un tarif préférentiel grâce à une participation de la Région des Pays de la Loire. « la Région entend réduire la fracture numérique. La question financière ne doit pas être un frein à la réussite ! » ajoute Jacques Auxiette.

Les jeunes bénéficiant d'Ordipass participent à l'achat selon une grille tarifaire dégressive tenant compte de leurs parts de bourses (pour les lycéens) ou de leur quotient familial (pour les apprentis). Démocratiser l'accès des jeunes à la formation, à l'information et à la culture par de nouveaux progrès dans la gratuité, tel est l'objectif de la Région. Après avoir réalisé un vaste programme d'informatisation (100 M€), visant à contribuer à élever le niveau de formation et de culture de tous les lycéens ligériens, et lancé les Espaces Numériques de Travail dans l'ensemble des établissements publics et privés, la Région a souhaité se préoccuper de l'équipement informatique, pour les familles modestes. La participation régionale à ce dispositif s'élève à 1,9 M€ par an.

L'ordinateur proposé par la Région utilise le système d'exploitation Linux, 5000 jeunes vont être équipés à partir de ce mois de janvier dont la moitié participent à hauteur de 20€ seulement. Pour 68% des jeunes le coût de l'ordinateur est inférieur ou égal à 50€.

Parts de bourses (pour les lycéens)	Quotient familial (pour les apprentis)	Coût de l'ordinateur à charge des jeunes
10 et plus	Inférieur à 250 €	20 €
8 à 9	250 € à 325 €	50 €
6 à 7	325 € à 400 €	100 €
4 à 5	400 € à 475 €	150 €
3	475 € à 500 €	200 €

Quelques chiffres...

- depuis 2011, tous les lycées publics sont informatisés
- 42 000 pc installés dans les lycées publics
- plus de 400 Tableaux Blancs Interactifs
- vidéoprojecteurs dans quasiment toutes les salles de classes
- plus de 100 personnes gèrent la maintenance des équipements informatiques répartis sur les 118 lycées dans le cadre d'un partenariat tripartite (Région - Rectorat - DRAAF)
- des référentiels techniques permettant à tous les lycées (publics et privé) d'avoir la même architecture, ce qui facilite la maintenance et la formation
- un budget sur les 5 ans de 100 M€ (les lycées publics et privés) réparti pour 25% sur le câblage, 50% sur la mise en réseau et 25% sur du renouvellement
- d'ici la fin 2013, tous les lycées publics et privés auront un Espace Numérique de Travail.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16
nadia.hamnache@paysdelaloire.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Des outils numériques innovants au service de la réussite des jeunes

La démocratisation de l'accès aux savoirs

La Région a terminé la mise **en réseau informatique** de tous les lycées publics pour un montant de **80 M€**. Elle a favorisé la mise en place de **tableaux blancs interactifs et l'installation de vidéoprojecteurs dans tous les établissements**. Afin de garantir la mise en œuvre de l'ensemble de l'infrastructure au bénéfice des établissements, la Région des Pays de la Loire a créé **71 postes de coordinateurs informatiques** dans les lycées publics. La finalisation de cette mise en réseau informatique des établissements et la mise en cohérence de l'ensemble des usages possibles se sont concrétisés par la mise en place de **l'espace numérique de travail e-lyco**.

La création d'un Espace numérique de travail

L'ENT est un **portail de services en ligne, sécurisé, centré sur l'établissement et ouvert à tous les membres de la communauté éducative** (enseignants, élèves, parents d'élèves, personnel de direction, personnels administratifs et techniques) **ainsi qu'à des partenaires associatifs, économiques**.

Le projet e-lyco concerne plus de 700 établissements, publics et privés, pour 320 000 élèves et potentiellement un million d'utilisateurs. Il s'agit d'un projet parmi les plus ambitieux de France par la quantité d'établissements concernés et le nombre de partenaires impliqués, regroupant, notamment, l'ensemble des collectivités ayant la charge des établissements du second degré au niveau d'une académie.

L'ensemble des lycées publics et privés seront équipés d'e-lyco d'ici fin 2013. L'investissement 2009-2014 s'élève à 5 M€ (HT)

L'accès au très haut débit

Gigalis, réseau régional de télécommunication à très haut débit, voulu et financé (près de 20 M€ engagés à ce jour) par la Région, dessert aujourd'hui près de 700 établissements : enseignement supérieur, recherche, hôpitaux et santé, opérateurs, ...

Après une phase expérimentale de raccordement en fibre optique (100 Mb/s) de quatre lycées en 2009, une quarantaine de lycées sont aujourd'hui raccordés en fibre pour un budget de 600 000 € par an

Gigalis propose les services suivants :

- Un accès Internet très haut débit (10 à 100 Mb/s)
- Une connexion directe vers les ENT,
- La téléphonie sur Internet,
- Un service IPTv (
- Un accès au service de visioconférence,
- Une garantie de rétablissement sous 4 heures,
- Une facture unique pour l'ensemble des prestations Gigalis.

Le recyclage des équipements informatiques

Soucieuse de préserver l'environnement et de développer les initiatives en matière de développement durable, la Région des Pays de la Loire a mis en place un marché de recyclage de déchets électroniques associés aux équipements informatiques pour les lycées publics et privés.

Les équipements reconditionnés ont vocation à être redistribués dans les lycées pour favoriser l'accès aux savoirs du plus grand nombre de lycéens ligériens, et en particulier des plus démunis.

Les Tableaux blancs interactifs

Techniquement, il s'agit de tableaux tactiles de plus de deux mètres de diagonale, qui sont associés à un vidéo projecteur et à un ordinateur afin de permettre une projection en classe. Grâce à un stylet (ou avec le doigt selon les modèles), il devient dès lors possible de réaliser grandeur nature tout ce qui peut être habituellement effectué à l'aide d'une souris. Ces TBI sont bien sûr fournis avec un logiciel dédié qui permet d'exploiter au mieux cette nouvelle technologie et de réaliser, entre autres, des transformations de figures géométriques.

Des services numériques pour l'Orientatation, les métiers et les formations

Le site **www.MEFormer.org**, permet à tout public, d'obtenir des informations actualisées sur les métiers, l'emploi et les formations dans la région des Pays de la Loire, à partir des sources du Carif-Oref (emploi /formation continue), par l'Onisep (formation initiale / métiers) et par le Rectorat de l'Académie de Nantes. La Région lui attribue une subvention annuelle de 240 000 €, régie par une convention-cadre.



Ordipass un dispositif du pack 15-30



En septembre 2012, la Région lançait la saison 2 du Pack 15-30 pour améliorer l'autonomie, les conditions de vie et l'insertion des jeunes dans la société et dans le monde du travail. Pour cette rentrée, le Pack intégrait de nouveaux dispositifs dont un Pass prévention contraception pour permettre aux filles et aux garçons d'assurer une plus grande responsabilité sur leur propre santé. Pour rappel, en 2011, 70 000 jeunes ont bénéficié d'aides spécifiques en matière de santé, de logement, de transport, de culture et de sport.

15-30, 9 aides spécifiques disponibles sur le site www.pack15-30.fr



- **Pass 1re installation** : donne droit, sous certaines conditions, à une aide financière jusqu'à 200 € pour équiper leur premier logement.



- **Pass prévention contraception** : permet aux jeunes d'assurer une plus grande responsabilité sur leur propre santé en bénéficiant de consultations et d'analyses médicales et de délivrances de contraceptifs.



- **Pass apprenti** : accompagne les jeunes apprentis sur leurs charges de transports, d'hébergement et restauration



- **Pass lycéen pro** : aide financièrement les jeunes inscrits dans certaines formations à financer leurs frais de stage, pour faciliter leur accès à l'emploi



- **Ordipass** aide les jeunes à acquérir leur propre ordinateur



- **Pass complémentaire santé** : une aide régionale pouvant aller jusqu'à 100€ pour tous les ligériens de 15 à 29 ans révolus qui souscrivent un premier contrat de complémentaire santé



- **Pass logement** : ce système de caution régionale garantit le paiement des loyers et charges dus au propriétaire en cas d'impayés et facilite ainsi l'accès des jeunes à une location.



- **Pass transport** : pour 20€ une réduction de 50% du coût de tous les voyages des 15-30 ans sur le réseau de transport régional TER (via la carte Tiva ou la carte Fifti pack).



- **Pass culture sport** : ce chéquier d'une valeur à l'achat de 8 € donne droit aux lycéens et apprentis, quel que soit leur âge, et aux 15 – 19 ans révolus non scolarisés dans les établissements partenaires à des entrées gratuites pour une séance de cinéma, un spectacle, un site du patrimoine, un événement sportif et à des réductions sur l'achat d'un livre, une pratique artistique ou sportive, une formation Bafa ou brevet de secourisme.